

TOYOTA YARIS CROSS TEAM D (Ref:N196922)

1.5 VVT-I HYBRID

Led/Xenon - Bluetooth

0 KM



CYLINDREE 1.5 cc

CARBURANT HEV/ESSENCE

PUISSANCE 130

CO2 101 g/km

BOITE DE VITESSE BVA

PORTES portes

CATEGORIE SUV 4x2

COULEUR
ARGENT

KM 10km

DATE IMMAT. 25/09/2024

FABRICATION 2024

STOCK En stock

PRIX : 28.769 € TTC

LISTE DES OPTIONS

Peinture métallisée -

EQUIPEMENT DE SERIE

8 airbags - accoudoir avant - apple carplay + androidauto - assistant de maintien de voie - avertissement de collision - avertissement de fatigue - banquette arrière 1/3 - 2/3 - barres de toit - bluetooth - caméra de recul - ciel de toit noir - climatisation automatique - commutation auto des feux de route/croisement - console de rangement - contrôle électronique de la stabilité (esc) - détecteur de piétons - Écran central multimédia 10" - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électronique - freinage actif d'urgence - jantes en alliage 17" - ordinateur de bord - programme de stabilité électronique - projecteurs antibrouillard led - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'appel d'urgence - système d'attache isofix pour siège enfant aux places latérales arrière - système d'avertissement de sortie de voie - système d'ouverture et de démarrage sans clé (avec bouton start/stop) - système de contrôle de stabilité (vsc) - système de limitation de vitesse - tableau de bord numérique avec écran couleur 7" personnalisable - tuner/radio - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant multifonction

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.